Il prétendait être 'au-dessus des lois' : un ex-syndicaliste de la BNP Paribas jugé pour avoir fait vivre un enfer à ses collègues

ABONNÉS

Les méthodes "cokes" du délégué syndical seront passées au crible devant la justice. / DIM - LAURENT DARD

Justice, Faits divers, Toulouse

Publié le 10/03/2026 à 17:16 , mis à jour à 22:00
Article rédigé par Brice Vidal
La Dépêche du Midi

L'essentiel

Devant le tribunal de Toulouse, un ex-responsable syndical de la BNP Paribas Occitanie doit faire face à ses victimes. Entre harcèlement moral et lettres de corbeau, ce responsable syndical aurait transformé les bureaux en zone de non-droit. Le choc est total.

Harcèlement moral et mécanique du corbeau : était-ce la norme au sein d'une section syndicale de la BNP Paribas Occitanie ? Gilles C., ex-responsable syndical, comparaît devant le tribunal correctionnel de Toulouse ce jeudi. L'homme de 56 ans va devoir s'expliquer devant la justice. Sous couvert de son mandat syndical SNB/CFE-CGC, il aurait exercé une emprise constante sur ses collègues syndicalistes, transformant, selon l'accusation, les locaux professionnels en véritable zone de non-droit.

CET ARTICLE EST RÉSERVÉ AUX ABONNÉS
Accédez immédiatement à cet article
1 semaine offerte
Je m'abonne pour lire la suite
Déjà abonné(e) ? Connectez-vous

L'immobilier à Toulouse

807.8 €
T3 Duplex Lardenne - Lardenne - DISPOSITIF PINEL - Très bel appartement T3 [...]

820 €
Quartier sept deniers - T2 meublé - Sept Deniers - TOULOUSE - Au 2ème étage[...]

590 €
Sept Deniers - SEPT-DENIERS - Au premier étage d'un petit immeuble de ville[...]

Toutes les annonces immobilières de Toulouse
Achat de maison | Achat d'appartement | Location maison | Location appartement

www.ladepeche.fr © 2026
Logo La Dépêche du Midi